



LE 6 JUIN 2011

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue au Centre communautaire de Beaupré, 3 rue de Fatima Est, lundi, le 6 juin 2011 à 20 h, à laquelle sont présents:

M. Jean-François Duclos, conseiller
M. Éric Desaulniers, conseiller
M. Pierre Carignan, conseiller
Mme Lise Pelletier, conseillère
M. Pierre Renaud, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Michel Paré, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

Absence motivée : M. Serge Simard, conseiller

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Monsieur le maire Michel Paré invite Monsieur Pierre Renaud à présenter le projet de règlement et les conséquences de son adoption :

RÈGLEMENT NO 1137

Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats et à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction et portant le numéro 956 pour modifier l'article 2.5 relativement à la définition hauteur d'un bâtiment (en mètre).

Suite aux explications données par Monsieur Pierre Renaud relativement à ce projet de règlement, aucune question n'a été posée de la part des personnes présentes à cette assemblée et aucune modification n'est apportée au projet de règlement.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

20 h 13 **ASSEMBLÉE ORDINAIRE**

5309-060611 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

5310-060611 **ÉTATS FINANCIERS**

Monsieur Jean-François Duclos accompagné de Monsieur Roch Lemieux, directeur général et trésorier font la présentation des états financiers au 31 décembre 2010. Suite à cette présentation, il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

- a) de prendre acte du dépôt du rapport financier (états financiers) et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2010;
- b) de transmettre au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le rapport financier.

RAPPORTS

C.C.U.

- . Rapport des permis mai 2011

ADMINISTRATION

- . Rapport budgétaire avril 2011
- . Rapport financier consolidé 2010
- . Rapport budgétaire décembre 2010
- . Indicateurs de gestion 2010

5311-060611 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2011**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la Greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2011.

5312-060611 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 1100707 à 1100778	140 430,20 \$
Numéros 1100779 à 1100826	113 959,49 \$
Journal des annulations	(10 000,00 \$)
Numéros 1100827 à 1100888	110 740,21 \$

5313-060611 **CONTRAT À MME MÉLANIE GRENIER – JOURNAL L'A PROPOS**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'accepter l'offre de services de Mme Mélanie Grenier pour la préparation du Journal l'A Propos au tarif horaire de 40,00 \$, en prévision d'un remplacement d'un congé de maternité.

5314-060611 **AUTORISATION DE PASSAGE – TOUR CIBC CHARLES BRUNEAU**
le 6 juillet 2011

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'autoriser le passage de la randonnée à vélo organisée par Tour CIBC Charles-Bruneau qui se tiendra le 6 juillet 2011 dans certaines rues de la Ville de Beaupré.

5315-060611 **FÊTE DE LA FIDÉLITÉ**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'entériner l'achat de fleurs pour les couples qui ont fêté un anniversaire de mariage (5 ans, 10 ans, 15 ans, etc.) le 14 mai dernier au montant de 100,25 \$.

5316-060611 **MISE À JOUR DE L'ÉQUITÉ SALARIALE**

Attendu la mise à jour de l'équité salariale exigée par la *Loi sur l'équité salariale du Québec*;

Attendu qu'il y a lieu d'apporter des modifications aux classes d'emplois suivantes : « Brigadier scolaire », « Moniteur cours de natation » et « Moniteur en chef cours de natation »;

Attendu que l'augmentation salariale sera rétroactive au 1^{er} janvier 2011;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement de majorer le tarif horaire des catégories d'emplois suivantes :

CATÉGORIES D'EMPLOIS	Montant d'ajustement salarial à la rémunération horaire
Brigadier scolaire	0,36 \$
Moniteur cours de natation	0,12 \$
Moniteur en chef cours de natation	1,20 \$

5317-060611 **NOUVELLE POLITIQUE SALARIALE**

Attendu que suite à la mise à jour de l'équité salariale, il y a lieu de modifier le tarif horaire des classes suivantes : « Moniteur cours de natation » et « Moniteur en chef cours de natation »;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement d'adopter la nouvelle politique salariale pour les emplois d'été.

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année et plus
DG du Camp d'été	14,75	15,00	15,25	15,50
DGA du Camp d'été	13,75	14,00	14,25	14,50
DG du Camp ados	13,50	13,75	14,00	14,25
Sauveteur en chef	14,00	14,25	14,50	14,75
Camp d'été : moniteurs	9,65	9,90	10,15	10,40
Camp ados : moniteurs	11,00	11,25	11,50	11,75
Accompagnateur personnes handicapées	12,00	12,25	12,50	12,75
Responsable des activités culturelles	12,00	12,25	12,50	12,75
	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année et plus

Responsable service de garde	12,00	12,25	12,50	12,75
Sauveteurs	13,00	13,25	13,50	13,75
Ass-sauveteurs	12,00	12,25	12,50	12,75
Chauffeur autobus	14,50	14,75	15,00	15,25
Surveillants, journaliers et préposé, accueil au ski de fond	12,25	12,50	12,75	13,00
Monitrice en chef (natation)	15,95	16,20	16,45	16,70
Moniteur de natation	13,37	13,62	13,87	14,12

5318-060611 **CORPORATION DÉVELOPPEMENT CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de renouveler l'adhésion pour l'année 2010 au coût de 40,00 \$.

5319-060611 **ÉCOLE DE LA CHÂTELAINE & DE LA PLACE-DE-L'ÉVEIL**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'autoriser le passage de la randonnée à vélo organisée par l'École de la Châtelaine & de la Place-de-L'Éveil qui se tiendra le 9 juin 2011 dans certaines rues de la Ville de Beaupré.

5320-060611 **FADOQ – COURS DE DANSE**

. Utilisation de la salle du Centre communautaire les mardis et jeudis

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'autoriser la FADOQ à utiliser gratuitement la salle du Centre communautaire les mardis et jeudis de 19 h à 21 h et le jeudi de 10 h 30 à 11 h 30 pour la saison 2011-2012 dans la mesure où la salle est disponible. Il est clairement entendu que la FADOQ sera responsable du ménage de la salle.

5321-060611 **NOMINATION D'UN COMITÉ DES FINANCES**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes sur le comité des finances :

M. Michel Paré, maire
M. Éric Desaulniers, conseiller
M. Jean-François Duclos, conseiller

5322-060611 **NOMINATION D'UN COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes sur le comité des ressources humaines:

M. Michel Paré, maire
M. Pierre Renaud, conseiller
M. Jean-François Duclos, conseiller

5323-060611 **RÈGLEMENT NO 1136 - PROTOCOLE D'ENTENTE #200785 AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de joindre le protocole d'entente #200785 à intervenir entre le ministère des Transports et la Ville de Beaupré comme annexe « C » au Règlement d'emprunt numéro 1136.

5324-060611 **PRÊT SALLE CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement de prêter gratuitement la grande salle du Centre communautaire à M. Jean-Luc Laflamme, curé le 14 juin de 18 h à 22 h.

5325-060611 **FRAIS KILOMÉTRAGE**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adopter la tarification en vigueur au Gouvernement du Québec concernant le remboursement des frais de kilométrage soit : 0,52 \$.

5326-060611 **ACQUISITION DE TERRAIN**

ATTENDU que la clôture de la Ville empiète sur le terrain de Mme Olivette Audet situé au 198 rue St-Louis;

ATTENDU que Mme Audet est prête à céder gratuitement à la Ville la portion de terrain afin de régulariser la situation;

ATTENDU qu'il est moins onéreux pour la Ville d'acquérir la portion de terrain que de déplacer la clôture considérant la présence d'une conduite pluviale adjacente à la clôture;

ATTENDU que la Ville assumera les frais de notaire et d'arpenteur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement :

- a) de mandater Me Alain Bourget afin de préparer tous les documents nécessaires à cette acquisition de terrain;
- b) d'autoriser M. Michel Paré, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

5327-060611 **MANDAT À GROUPE GIROUX**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de mandater le Groupe Giroux afin de préparer l'opération cadastrale requise pour la création de 2 lots pour l'acquisition du terrain de Mme Olivette Audet, selon l'offre de services du 2 juin 2011 au montant de 2 586 \$ plus les frais.

5328-060611 **NOMINATION DE 4 MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES GRANDS BÂTISSEURS DE BEAUPRÉ**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de nommer les quatre (4) personnes suivantes :

<u>Nom</u>	<u>Catégorie</u>
M. Rémi Roy	développement économique
Mme Lucette Lavoie Godbout	culturel et communautaire
Me Jean-Baptiste Beauregard, notaire à titre posthume	développement économique
M. Elphège Renaud	hommage spécial

5329-060611 **MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM - ENTENTE URBANISME**

ATTENDU l'entente intervenue avec la Municipalité de Saint-Joachim pour la fourniture de service d'urbanisme par le biais d'un prêt de personnel;

ATTENDU la demande de résiliation formulée par la Municipalité de Saint-Joachim;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Joachim désire embaucher un employé à temps plein pour son service d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de mettre fin à l'entente en date du 30 juin 2011.

5330-060611 **LES IMMEUBLES DM – USAGES CONDITIONNELS**

ATTENDU que Les Immeubles D.M., propriétaires de l'immeuble sis au 11 120, boul. Ste-Anne, ont déposé, en novembre 2010 une demande pour établir son entreprise en rénovation dans ledit immeuble ;

ATTENDU que le conseil municipal a adopté le règlement numéro 1135-1 modifiant le règlement numéro 1053-1 concernant les usages conditionnels;

ATTENDU que Les Immeubles D.M., propriétaires de l'immeuble sis au 11120, boul. Ste-Anne, ont déposé une demande d'usage conditionnel pour que le bâtiment serve uniquement de bureau administratif à l'usage « Service de construction Ce 7 » ;

ATTENDU que des travaux de rénovation extérieure sont prévus sur le bâtiment pour en améliorer l'esthétisme;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme sont d'avis que la demande est conforme aux exigences des règlements numéros 1053-1 et 1135-1 relatifs aux usages conditionnels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'accepter la demande d'un usage conditionnel relié au bureau administratif à l'usage relié au « Service de construction Ce7 » à l'égard de l'immeuble sis au 11120, boul. Ste-Anne aux conditions suivantes :

- a) Que le bâtiment serve uniquement de bureau administratif pour l'entreprise en construction/rénovation;
- b) Que l'entreposage de matériaux de construction ou de débris de toutes sortes est interdit à l'extérieur du bâtiment;
- c) Que les enseignes soient éclairées uniquement par réflexion.

5331-060611 **PROJET DE CONSTRUCTION - SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ – 50 RUE DE LA FALAISE**

ATTENDU que M. Louis Bellerive a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée dans le développement domiciliaire la Seigneurie de Beupré qui sera désignée comme étant le 45, rue de l'Anse;

ATTENDU qu'en vertu du règlement numéro 1044, la construction est assujettie à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard du règlement numéro 1044 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'approuver le projet de construction, le tout suivant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

5332-060611 **PROJET DE CONSTRUCTION – PIGNONS-SUR-MONT – 75 ET 85 RUE DES PIGNONS**

ATTENDU que Construction Claude Martin Inc. a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction de deux résidences unifamiliales jumelées dans le développement domiciliaire Pignons-sur-Mont qui seront désignées comme étant les 75 et 85, rue des Pignons;

ATTENDU qu'en vertu des règlements numéros 972 et 1061, le projet de construction est assujetti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard des règlements numéros 972 et 1061 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements et que les constructions s'intègrent quant à leur architecture et s'inscrivent dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'approuver les plans de construction, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

5333-060611 **PROJET DE CONSTRUCTION – PIGNONS-SUR-MONT – 45 RUE DES PIGNONS**

ATTENDU que Construction Claude Martin Inc. a déposé les plans pour

une demande de permis pour la construction d'une maison unifamiliale isolée dans le développement domiciliaire Pignons-sur-Mont qui sera désignée comme étant le 45, rue des Pignons;

ATTENDU qu'en vertu des règlements numéros 972 et 1061, le projet de construction est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard des règlements numéros 972 et 1061 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements et que la construction s'intègre quant à son architecture et s'inscrit dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'approuver les plans de construction, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

5334-060611 **PROJET DE CONSTRUCTION – SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ – 45 RUE DE L'ANSE**

ATTENDU que les Habitations Boivin ont déposé les plans préparés par M. Stéphane Rioux en date du 26 avril 2011 pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée dans le développement domiciliaire la Seigneurie de Beupré qui sera désignée comme étant le 45, rue de l'Anse;

ATTENDU qu'en vertu du règlement numéro 1044, la construction est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés en regard du règlement numéro 1044 et qu'ils sont d'avis que le projet est conforme aux objectifs et aux critères énoncés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'approuver les plans de construction, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

5335-060611 **PROJET DE CONSTRUCTION – FAUBOURG DE LA CRÊTE – RUE DE LA BRUNELLE (TERRAIN C-27)**

ATTENDU que les Habitations Boivin ont déposé des plans préparés par M. Yvan Deschênes en date du 1^{er} mars 2011 pour une demande de permis pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée dans le projet domiciliaire intégré Faubourg de la Crête;

ATTENDU qu'en vertu des règlements numéros 972 et 1061, le projet de construction est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés suivant les dispositions des règlements numéros 972 et 1061 et qu'ils sont d'avis que la construction projetée est conforme aux objectifs et aux critères énoncés dans les

règlements et qu'elle s'intègre quant à son architecture et s'inscrit dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'approuver les plans de construction, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

5336-060611 **PROJET DE CONSTRUCTION – FAUBOURG DE LA CRÊTE – RUE DE LA SUPER S (TERRAINS C-9 À C-12)**

ATTENDU que les Habitations Boivin ont déposé des plans préparés par M. Yvan Deschênes en date du 9 février 2011 pour une demande de permis pour la construction de quatre résidences unifamiliales en rangées dans le projet domiciliaire intégré Faubourg de la Crête;

ATTENDU qu'en vertu des règlements numéros 972 et 1061, les projets de construction sont assujettis à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont procédé à l'analyse des plans déposés suivant les dispositions des règlements numéros 972 et 1061 et qu'ils sont d'avis que les constructions projetées sont conformes aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements et qu'elles s'intègrent quant à leur architecture et s'inscrivent dans la continuité du cadre bâti de ce développement domiciliaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'approuver les plans de construction, le tout suivant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

5337-060611 **PROJET DE RÈGLEMENT NO 1142 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 994 CONCERNANT LA CIRCULATION**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'adopter le projet de règlement numéro 1142 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement numéro 994 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité pour:*

- *ajouter des panneaux d'arrêt dans les rues du Court-Vallon, de la Brunelle, du Cormier, des Pignons, Belhumeur et des Outardes;*
- *interdire le stationnement le long des voies de circulation à l'usage exclusif des bicyclettes et des piétons du 1^{er} avril au 15 novembre d'une même année;*
- *interdire le stationnement en tout temps sur une section de la rue de la Seigneurie. »*

5338-060611 **ACQUISITION DES LOTS 4 624 845 ET 4 864 644 – PIGNONS-SUR-MONT PHASE 2**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par M. Éric Desaulniers et résolu unanimement d'autoriser M. Michel Paré, maire et Mme Johanne Gagnon, greffière à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition des lots 4 624 845 et 4 864 644 du cadastre du Québec, et d'une servitude d'utilités publiques sur le lot 4 864 643 le tout conditionnellement à l'approbation des travaux par la firme d'ingénieurs

BPR et de M. Richard Lampron, Directeur des travaux publics et de l'hygiène du milieu.

5339-060611 **PIGNONS-SUR-MONT – PHASE 2 - OUVERTURE DE LA RUE DES PIGNONS ET DE LA RUE BELHUMEUR**

Considérant que le conseil désire décréter l'ouverture des rues « Rue des Pignons et rue Belhumeur »;

Considérant que les assiettes de rues seront cédées à la Ville par contrat notarié;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme a donné le 24 mai 2011 un avis favorable;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement que le conseil décrète, conditionnellement à la cession des rues :

- a) l'ouverture des rues portant les numéros de lots 4 624 845 et 4 864 644 du cadastre du Québec et ce tel que démontré aux plans de l'arpenteur-géomètre M. Alain Gosselin, minute 16416, en date du 13 mai 2010; et de l'arpenteur-géomètre M. Claude Vincent, minute 9653, en date du 2 juin 2011;
- b) que les rues porteront respectivement les noms de : **rue des Pignons (continuité) et rue Belhumeur**, telles qu'elles sont indiquées aux plans annexés à la présente pour en faire partie intégrante.

5340-060611 **OUVERTURE DES RUES DU CORMIER ET DU CERISIER**

Considérant que le conseil désire décréter l'ouverture des rues du Cormier et du Cerisier;

Considérant que les assiettes des rues seront cédées à la Ville par contrat notarié;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement que le conseil décrète conditionnellement à la cession des rues :

- a) l'ouverture des rues portant le numéro de lot 4 064 230 du cadastre du Québec et ce tel que démontré au plan de l'arpenteur-géomètre M. Claude Vincent, minute 9082, en date du 21 février 2010;
- b) que les rues porteront les noms de : **rue du Cormier (continuité) et rue du Cerisier (continuité)**, telles qu'elles sont indiquées aux plans annexés à la présente pour en faire partie intégrante.

5341-060611 **ADOPTION SECOND PROJET RÈGLEMENT NO 1137-1**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'adopter le second projet de règlement numéro 1137-1 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats et à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction et portant le numéro 956 pour modifier l'article 2.5 relativement à la définition hauteur d'un bâtiment (en mètre).* »

5342-060611 **ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT NO 1143**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'adopter le projet de Règlement no 1143 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 967 pour créer une nouvelle zone dans la rue St-Émile à même la zone 31-H et y spécifier les usages, les normes de lotissement et d'implantation et l'apparence extérieure des constructions.* »

5343-060611 **ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT NO 1144**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement d'adopter le projet de Règlement no 1144 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.A.) et portant le numéro 972 pour assujettir à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale, toute demande de permis de construction et de certificat d'autorisation pour les rénovations extérieures qui modifient l'apparence architecturale des bâtiments principaux compris dans la zone 66-H.* »

5344-060611 **MANDAT À BPR**

Il est proposé par Monsieur Pierre Renaud, appuyé par Monsieur Éric Desaulniers et résolu unanimement de donner mandat à la firme « BPR » afin de préparer une étude sur la répartition des coûts de construction –vs- les charges réservées pour chaque municipalité, suivant l'offre de services No 10198 datée du 4 mai au montant de 5 000 \$ plus les taxes.

5345-060611 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LE PAVAGE DE LA RUE INDUSTRIELLE**

Attendu la résolution #5247-040411 adoptée le 4 avril 2011 autorisant l'appel d'offres public pour le pavage de la rue Industrielle;

Attendu que le conseil a pris connaissance de l'estimé produit par M. Richard Lampron, directeur du service des travaux publics en date du 28 avril 2011;

Attendu les soumissions reçues des soumissionnaires suivants :

Nom des soumissionnaires	Sans taxes	Avec taxes
Pavage U.C.P.	111 610,00 \$	127 151,69 \$
Pavage Rolland Fortier inc.	108 505,00 \$	124 614,33 \$
P.E. Pageau	124 800,00 \$	142 178,40 \$
Construction & Pavage Portneuf inc.	111 503,00 \$	127 029,79 \$
Inter-Cité Construction Ltée	111 672,14 \$	127 222,49 \$

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Jean-François Duclos et résolu unanimement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit la compagnie « Pavage Rolland Fortier Inc. » au montant de 108 505,00 \$ plus les taxes applicables.

5346-060611 **ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION 6 ROUES MOTRICES AVEC ÉQUIPEMENTS À NEIGE**

Attendu la résolution #5300-020511 adoptée le 2 mai 2011 autorisant l'appel d'offres public pour la fourniture d'un camion 6 roues motrices avec équipements à neige;

Attendu que le conseil a pris connaissance de l'estimé produit par M. Richard Lampron, directeur du service des travaux publics en date du 28 avril 2011;

Attendu la soumission reçue du soumissionnaire suivant :

Nom des soumissionnaires	Sans taxes	Avec taxes
Équipements Lourds Papineau inc.	170 499,00 \$	194 240,98 \$

En conséquence, il est proposé par Monsieur Jean-François Duclos, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit la compagnie « Équipements Lourds Papineau inc. » au montant de 170 499,00 \$ plus l'option « Système de boîte interchangeable » au montant de 10 950,00 \$ plus les taxes applicables;

5347-060611 **APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'ACHAT D'UNE SOUFFLANTE DE RÉTROLAVAGE DE LA PRISE D'EAU**

CONSIDÉRANT que la Ville de Beauré désire obtenir des offres pour l'achat d'une soufflante de rétrolavage de la prise d'eau;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Monsieur Pierre Renaud et résolu unanimement :

- a) de mandater la firme BPR afin de préparer les plans et devis;
- b) d'autoriser la greffière, Mme Johanne Gagnon, à procéder à l'appel d'offres public avec les documents ci-devant mentionnés et acceptés par le conseil.

5348-060611 **EMBAUCHE D'UN BRIGADIER SCOLAIRE**

Attendu le départ de Madame Lucie Brassard;

En conséquence, il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'embaucher Monsieur Daniel Maltais à titre de brigadier scolaire à compter de la saison scolaire 2011-2012, au tarif horaire de 13,60 \$.

5349-060611 **DÉFI ROBERT GIGUÈRE – ASSOCIATION DES MAÎTRES EN SKI DE FOND DU QUÉBEC**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de verser la somme de 300,00 \$ à l'Association des maîtres en ski de fond du Québec dans le cadre de l'organisation du Défi Robert Giguère qui se tiendra le 24 septembre 2011.

5350-060611 **CAMP D'ÉTÉ – EMBAUCHE DE PERSONNEL**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

- a) de procéder à l'embauche des personnes selon les salaires indiqués au document déposés sous la cote 060611-01 pour l'été 2011;
- b) d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier à signer, pour et au nom de la Ville de Beupré, tous les documents nécessaires à cet effet.

Pour le camp d'été :

- 18 moniteurs, monitrices
- 3 accompagnatrices
- 1 responsable du service de garde

Pour le camp ados :

- 1 responsable

Pour la piscine :

Un maximum de sept (7) sauveteurs ou assistants-sauveteurs

Autobus :

- M. Patrick Saillant
- M. Mario Lemieux (Ste-Anne)
- M. Guy DeBlois

5351-060611 **MANDAT À ME MARC-ANDRÉ GRAVEL – ARÉNA**

Il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement de mandater Me Marc-André Gravel afin de préparer une opinion juridique concernant la deuxième glace de l'aréna, pour un montant maximum de 3 000 \$.

5352-060611 **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE – ASSOCIATION LIRE ET FAIRE LIRE**

Il est proposé par Madame Lise Pelletier, appuyé par Monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement d'adhérer au Programme Lire et faire Lire au montant de 25,00 \$.

5353-060611 **PERMIS ALCOOL FÊTE NATIONALE**

Attendu la résolution #5254-040411 adoptée le 4 avril 2011;

Attendu que la Ville de Beupré organise une fête dans le cadre de la Fête Nationale sur les terrains du Plateau sportif;

Attendu que la sécurité sera assurée par la compagnie « Services McKinnon », par la Sûreté du Québec et par les pompiers de la Ville;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Pierre Carignan, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement :

- a) d'autoriser M. Gilles Carrier, directeur des loisirs à faire les démarches pour l'obtention du permis d'alcool pour la tenue de cet évènement;
- b) d'abroger la résolution #5254-040411 adoptée le 4 avril 2011.

AVIS DE MOTION (Règlement no 1137-1)

Avis de motion est donné par Monsieur Michel Paré qu'il y aura adoption finale à une séance ultérieure du règlement numéro 1137-1 intitulé « *« Règlement modifiant le Règlement relatif aux permis et certificats et à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction et portant le numéro 956 pour modifier l'article 2.5 relativement à la définition hauteur d'un bâtiment (en mètre).* »

AVIS DE MOTION (Règlement no 1142)

Avis de motion est donné par Monsieur Michel Paré qu'il y aura adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 1142 intitulé « *Règlement modifiant le Règlement numéro 994 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité pour:*

- *ajouter des panneaux d'arrêt dans les rues du Court-Vallon, de la Brunelle, du Cormier, des Pignons, Belhumeur et des Outardes;*
- *interdire le stationnement le long des voies de circulation à l'usage exclusif des bicyclettes et des piétons du 1^{er} avril au 15 novembre d'une même année;*
- *interdire le stationnement en tout temps sur une section de la rue de la Seigneurie. »*

AVIS DE MOTION (Règlement no 1143)

Avis de motion est donné par Monsieur Michel Paré qu'il y aura adoption à une séance ultérieure du règlement numéro 1143 intitulé « *« Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 967 pour créer une nouvelle zone dans la rue St-Émile à même la zone 31-H et y spécifier les usages, les normes de lotissement et d'implantation et l'apparence extérieure des constructions.* »

AVIS DE MOTION (Règlement no 1144)

Avis de motion est donné par Monsieur Michel Paré qu'il y aura adoption à une séance ultérieure du règlement numéro 1144 intitulé « *« Règlement modifiant le Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.A.) et portant le numéro 972 pour assujettir à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale, toute demande de permis de construction et de certificat d'autorisation pour les rénovations extérieures qui modifient l'apparence architecturale des bâtiments principaux compris dans la zone 66-H.* »

PÉRIODE DE QUESTIONS

Cinq (5) personnes sont présentes des questions sont posées concernant :

- l'achat de la soufflante pour l'eau potable;
- l'ouverture des rues

5354-060611 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Éric Desaulniers, appuyé par Madame Lise Pelletier et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 21 h 43.

Michel Paré
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe